



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnements matériels de protection Grand Est

Question écrite n° 28184

Texte de la question

Mme Carole Grandjean interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les approvisionnements en matériels de protection en région Grand Est dans le cadre de la crise sanitaire du covid-19. En effet, le niveau du stock des équipements de protection dans le Grand Est est un sujet d'inquiétude permanent dans le cadre de cette crise, la région étant l'une des plus touchées de France. Si le nombre d'approvisionnements en masques a fait l'objet d'une large augmentation, les fournitures des autres matériels restent problématiques. Ces équipements doivent bénéficier, non seulement au personnel soignant, mais également à tous les personnels en contact avec des patients ou exerçant leurs activités dans des lieux de soins. Ils doivent également être destinés aux établissements accueillant des publics fragiles, en raison de leur âge ou d'un handicap. Aussi, elle lui demande de communiquer rapidement l'état des stocks, les prévisions d'approvisionnements et le plan de distribution en région Grand Est en ce qui concerne les blouses, lunettes, sur-chaussures, gel et gants, afin que les autorités de santé locales puissent avoir une visibilité sur les approvisionnements et une efficacité dans la gestion de leurs stocks, permettant d'anticiper les distributions et répartitions de ces matériels.

Données clés

Auteur : [Mme Carole Grandjean](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28184

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2604

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)